

dire sans moj n'auroit pas un pauvre souls pour acheter sous Correction[?]²
 un pere de souliers. pour l'autre vous scaves que ... vostre pere [B e a t II.
 Zurlauben, der einer der Nachlassverwalter war] et vous estes declare que
 d'ores en avant puisque vous esties paye Totalement que ne vous meteries plus
 a retirer ce qui peut venir au ... enfens et que vous estes d'acord que ...
 Roland le retirat auquel Je done pour ce subiet le ... [pouvoir] auquel il
 vous plaira encore une fois de luj porter aucune difficulte
 pour l'autre estant Tres certainement informe qui l'y a ... [?]³ au Conte de
 ... l'enseigne paul [gemeint Andreas P o l l e n] defunct [originaire de Lax
 en] ... vallei par de persone de Condition qui disent bien ... [?]⁴ d'avoir
 fait [1650] un si grand pret pour la subsistence de la Compagnie n'en ayent
 pas seulement pour son entretien lui ayant prete eux mesme par plusieurs fois
 volant abandone et quite la Compagnie par plusieurs fois faute d'avoir de quoj
 pour subsister et l'argent qu'il at avance pour l'entretien de la Compagnie
 il at receu du gouverneur [von Piombino?], de ... [Jean-Louis] d' a f r i
 et [Wolfgang Dietrich Theodor] r e d i n g et d'autre argent que ... Rolland
 y at fait Tenir ainsi que font foi les Contes par einsi il est necessaire de
 voir les roles de ... vostre oncle lesquels vous aves a paris vous priant me
 le vouloir en nomer affin de Justifie cet affaire qu'il n'arive du Tord au
 pauvres ... [enfants]".

"Jacquet [Postmeister in Lyon?] vous baise les main - vale"

1) Le moin que fosse bien

2) sans Correction

3) ly a essent au Conte

4) Commy Jauoit.

Original, mit Siegeln. Dorsualnotiz von Jacquet. - AH 58, 375-376

204

1698 Januar 4., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE CHARLES-LEONARD]
 CRUAU DE LA BOULAYE AN DEN LANDVOGT IM THURGAU [BEAT
 JAKOB II.] ZURLAUBEN, FRAUENFELD

"Je vous suis infiniment obligé du compliment que vous voulés bien me faire
 sur la nouvelle année. Je vous la souhaite a mon tour tres heureuse ... Je
 suis etonné que vous n'ayes pas receu le dessein du Collet et du manteau que

vous avés desiré pour le portrait de S.E. [den franz. Ambassadors Michel-Jean Amelot]¹. Cela est fait dès le lendemain de notre retour de bade [- am 3. Dezember 1697 fand in Baden eine gemeineidg. Tagsatzung statt, die sowohl vom franz. Ambassador und dessen Sekretär als auch von Beat Kaspar Zurlauben besucht worden war -]² ici. M.^r Langlois m'assure vous l'avoir envoyé, il y a desja plusieurs jours. Peutestre que vous l'aurez re-trouve en arrivant a frauenfeld.

Voici les titres de S.E. en latin comme vous les desirés. ...

Michel Amelot Marchio de gour[nay]³ Dominus de Brunelles, Vicheres et Champ-rond, Comes consistoriarum, Christianissimi Regis [gemeint Ludwig XIV.] primum ad Venetos, deinde ad Lusitania Regem [Pedro II.], tunc temporis apud helvetios, Rhaetos et Valesios Orator. An 1697⁴ Michel Amelot, Marquis de gournay Seigneur de Brunelles, Vicheres et Champrond, Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat, Ambassadeur de Sa Majesté premierement a Venise, puis en Portugal, et presentement en Suisse. en l'année 1697".

- 1) Bekanntlich liessen Beat Kaspar und Beat Jakob II. Zurlauben zu Ehren Amelots dessen Portrait (s. etwa AH 100, 1) anfertigen, vgl. AH 58/183.
- 2) s. EA VI 2, 689 (Nr. 372) 3) Text zerstört.
- 4) Diese Fassung fand dann mit kleinen Aenderungen Verwendung als Bildnisumschrift.

Original, mit Siegel von Amelot - AH 58, 377-378

205

1696 Mai 12., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. CHARGE D'AFFAIRES CHARLES-LEONARD] CRUAU
DE LA BOULAYE AN HPTM. [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay esté tres aise d'apprendre ce matin par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire le 10.^e de ce mois, que vous aviés obtenu le baillage de Turgovie [d.h., dass Zurlauben zum Landvogt im Thurgau bestellt worden sei] dans la commune generale [Landsgemeinde] de votre Canton. Je ne manquerai pas de le mander demain a ... l'Ambassadeur [Michel-Jean Amelot], et je suis sûr que S.E. recevra cette nouvelle avec plaisir.

Il est fort fascheux pour les interets du Roy [Ludwig XIV.] et pour ceux mesme de votre famille que M.^r votre frere [Ammann Beat Kaspar Zurlauben] soit exposé a tant de traverses, au lieu que naturellemt il devroit